

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 26 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le vingt juin deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire de la commune nouvelle de Bazeilles, Monsieur Guy LEPAGE.

***Nombre de Membres 41, en fonction 40, qui ont délibéré : 31.***

***Étaient présents : M. Guy LEPAGE, M. Francis BONNE, M. Jacques BARILLY, M. Marc GUÉNIOT, M. Stephen KRAUS, Mme Claude DRUMEL, Mme Annie QUENTIN, M. Michel GAUTRON, M. René PETITDAN, M. Mistral BANA, Mme Françoise MORETTE, Mme Myriam HIBLOT, Mme Claudine CHATELAIN, M. Robert GALMOT, M. Bernard NOLEVAUX, M. Jean-Paul GRASMUCK, Mme Christelle CAHART, M. Patrick MALLY, Mme Isabelle PARENT M. Michel BELDJOURDI, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Cindy DAVESNE, Mme Martine GOFFINET, M. Jean-Pierre SAC, M. Steve HABARY, M. Pascal RODRIGUES DA SILVA, M. Olivier BARBIER, M. Bernard WATLET.***

***Absentes excusées sans pouvoir : Mme Maria SCHOUMAKER, Mme Noémie MAYET.***

***Absents : Mme Sophie DROZDOWIEZ, M. Bertrand CHEMIN, M. Jean-Charles MASSIN, M. Frédéric JAUMOTTE, M. Michael LEFEVRE, M. Nicolas SCHOUMAKER, Mme Marie-Madeleine BANA.***

***Absents excusés avec pouvoir : Mme Martine THIERNESSE à M. Michel GAUTRON, Mme Anne MANDRA à Mme Myriam HIBLOT, Mme Brigitte KLEIN à M. René PETITDAN.***

***Secrétaire élu : M. Michel GAUTRON***

.....

Monsieur LEPAGE procède à l'appel des conseillers et fait lecture des procès-verbaux des séances des 5 Avril et 17 Juin 2019 qui sont approuvés à l'unanimité, après une remarque de Monsieur GRASMUCK concernant le compte rendu relatif au débat sur le PADD.

Monsieur le Maire aborde les points inscrits à l'ordre du jour :

**DELIBERATION N°1 : CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE A LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES VOIRIES RUE EDMOND MICHELET ET RUE EDMOND MICHELET PROLONGÉE :**

En accord avec le Département, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en sécurité des voiries situées Rue Edmond Michelet et Rue Edmond Michelet prolongée. Il s'agit de travaux de confortement d'accotement et de création de stationnement, de remise en état des dispositifs de collecte des eaux de ruissellement issues de la voirie et ponctuellement de réfection de chaussée.

La convention fixe les modalités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage par la commune de Bazeilles et précise que le Département apportera son soutien financier à hauteur de 72.000 € TTC.

La convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage prévoit également que la commune prend en charge l'ensemble des missions d'études, les procédures administratives, la surveillance des travaux, la préparation, et la mise au point de la signature et la gestion des marchés avec les entreprises.

Enfin la convention prévoit qu'aucun dépassement de l'enveloppe financière ne sera pris en charge par le Département.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2 : ATTRIBUTION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE LA RUE EDMOND MICHELET ET RUE EDMOND MICHELET PROLONGÉE :**

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la rue Edmond Michelet et Rue Edmond Michelet prolongée, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter la convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet IVOIRE pour un montant de 24.500 € HT soit 29.400 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°3 : CONVENTION D'ADHESION AU SYSTEME DE MUTUALISATION D'ARDENNE MÉTROPOLE (SEM) :**

Afin de permettre à la commune de bénéficier de certaines prestations réalisées par Ardenne Métropole par l'intermédiaire du service mutualisé entretien maintenance, Monsieur le Maire invite les élus à adhérer à la convention relative au service entretien maintenance avec Ardenne Métropole. Cela permet notamment de bénéficier de mise à disposition de matériels lors de l'organisation de manifestations (Podium, roulotte toilettes, chapiteau).

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°4 : CONTRAT DE MAINTENANCE HEURELEC :**

Suite à la dénonciation du contrat avec la société DH Quartz pour la maintenance de l'installation campanaire et horaire de l'Eglise de Rubécourt et Lamécourt, le Conseil municipal adopte le nouveau contrat conclu avec la société HEURELEC pour un coût annuel HT de 210,00 € pour 2019. Ce montant est susceptible d'être actualisé chaque année.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°5 : CONVENTION TIPI TITRES AVEC LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES ARDENNES :**

Afin de poursuivre la dématérialisation des procédures, Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal la convention avec le Trésor Public propre aux communes pour le paiement par TIPI des factures relatives aux titres émis notamment pour le service périscolaire. (Garderie, cantine et centre aéré).

Adopté à l'unanimité.

## **DELIBERATION N°6 : JURYS D'ASSISES 2020 :**

Suite à la demande de Monsieur le Préfet des Ardennes de dresser la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises 2020, Monsieur le Maire réalise le tirage au sort à partir des listes électorales de la commune nouvelle de Bazeilles.

Le Conseil Municipal désigne 6 personnes comme prévu par l'arrêté de répartition pour la formation du jury criminel de la Cour d'Assises des Ardennes.

- Monsieur CHARLIER Jean-Louis,
- Madame HAHN Chantal,
- Monsieur LALOTTE Gautier,
- Madame RICHARD Ségolène,
- Monsieur KINET Philippe,
- Madame MABILLON Sabrina.

Adopté à l'unanimité.

## **DELIBERATION N°7: DECISION MODIFICATIVE N°1/2019:**

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à adopter la décision modificative n°1 qui comprend les ajustements suivants :

SECTION INVESTISSEMENT :

### **RECETTES :**

- Chapitre 024 : Produit des cessions d'immobilisation (Parcelle n° 30 Lotissement) :  
17.185,00 €

### **DEPENSES :**

- **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles :**
  - Article 205 : Logiciels : +500,00 €
  - Article 2032 : Frais de recherche : -18.000,00 €
  - Article 2033 : Frais d'insertions : -20.000,00 €
- **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées :**
  - Article 2041582 : Travaux réalisés par la FDEA : +120.000,00 €
- **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :**
  - Article 2111 : Terrains nus : +15.000,00 €,
  - Article 21533 : Réseaux câblés : +3.400,00 €,
  - Article 2184 : Mobilier : +3.000,00 €,
- **Chapitre 23 : Immobilisations en cours :**
  - Article 2315 : Installations matériels : -86.715,00 €,

SECTION FONCTIONNEMENT :

**RECETTES :**

- Chapitre 70 : Redevances et droits service périscolaire : 20.000,00 €

**DEPENSES :**

- Article 60628 : Fournitures diverses : +5.000,00 €,
- Article 6413 : Personnel non titulaire : 15.000,00 €,

**Le montant des crédits cumulés au budget 2019 évolue comme suit :**

- Fonctionnement : 4.591.000,00 €
- Investissement : 4.582.895,00 €.

**TOTAL : 9.173.895,00 €**

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°8 : BOULODROME : ACQUISITION DE TERRAINS ET TRAVAUX :**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la séance du Conseil municipal du 21 septembre 2018 au cours de laquelle a été adopté le principe de l'acquisition des terrains auprès du Groupe SOS pour l'aménagement d'un boulodrome, le directeur général de la Sauvegarde (Groupe SOS) a donné son accord par courrier du 16 avril 2019 pour céder à la commune nouvelle de Bazeilles les parcelles AB 70 de 1836 m<sup>2</sup> et AB 87 de 975 m<sup>2</sup> au prix de 5 € le mètre carré soit un montant total de 14.055,00 €.

Monsieur le Maire propose également au Conseil municipal de bien vouloir approuver le devis de la Société DSTP pour la réalisation de 4 terrains de pétanque pour un montant de 11.424,60 € HT soit 13.709,52 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°9 : TRAVAUX DE VOIRIE : PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION ET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RÉALISÉS PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ÉNERGIES DES ARDENNES :**

Dans le cadre des travaux de voirie à Bazeilles et Villers-Cernay, Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver les travaux d'enfouissement de réseaux électroniques et d'électrification réalisés par la FDEA pour les rues suivantes :

- Bazeilles : - Ruelle Mayot, Rue Carville, Avenue de Turenne,
- Villers-Cernay : Chemin de la Foulerie, Rue du Moulin, Rue Bouvilliers,

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°10 : PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ADDUCTION TÉLÉPHONIQUE RUE POUPART A BAZEILLES :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Francis BONNE, Premier adjoint, qui informe les élus que lors des travaux de requalification de la rue Poupart et de la Rapaille réalisés en 2008-2009, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été amenés par la Commune au niveau de chaque terrain.

Concernant les réseaux de téléphonie, ils ont été déployés aux extrémités de la rue, entraînant pour les propriétaires des terrains hors des extrémités des travaux supplémentaires.

A la demande de deux propriétaires de la Rue Poupart (aux numéros 16 et 18), et après avoir étudié leur situation, il est proposé au Conseil municipal de prendre en charge les travaux de raccordement pour ces habitations, dont le montant total TTC s'élève à 3.350,18 €.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°11 : ATTRIBUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE AU GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE :**

Suite au recrutement du gardien de police municipale à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019, Monsieur le Maire propose de délibérer sur l'attribution du régime indemnitaire au gardien de police municipale comme suit :

- Versement de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction au taux de 20%,
- Attribution de l'Indemnité d'administration et de technicité,
- Indemnisation des heures supplémentaires réalisées selon les nécessités de service.

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°12 : ATTRIBUTION DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) :**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 10 novembre 2017, le conseil municipal a adopté l'instauration du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au profit des agents de la commune.

Celui-ci comprend une part fixe versée mensuellement, l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise), et une part variable, le CIA (Complément indemnitaire annuel), qui peut être versé en 1 ou 2 versements. Il est proposé pour l'exercice 2019 d'adopter le versement du complément indemnitaire annuel pour moitié au mois de juillet et le solde au mois de novembre.

Adopté à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°13 : RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL :**

Compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité subi par le service technique, en particulier pour l'entretien des espaces verts, je vous propose de recruter un agent contractuel pour une période de 3 mois à temps complet et de prévoir le versement des heures supplémentaires effectuées à la demande du Maire en fonction de la charge de travail. (IB : 348, IM : 326).

Les crédits relatifs à sa rémunération sont inscrits au budget 2019 de la commune à l'article 6413 – Rémunérations des agents non titulaires

Adopté à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°14 : DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE A L'ORGANISME « TRAVAIL ET PARTAGE » :**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à recourir à l'organisme « Travail et partage » afin de réaliser certains travaux, comme l'entretien des espaces verts. Cette adhésion permettra d'éviter le recours à des contractuels. L'adhésion annuelle est de 3 Euros, à laquelle s'ajoute le prix des prestations réalisées.

Adopté à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°15 : VERSEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES AUX AGENTS COMMUNAUX :**

Dans le cadre des besoins des services communaux, notamment le service technique et périscolaire, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le versement des heures supplémentaires et complémentaires, réalisées à la demande de l'autorité territoriale.

Adopté à l'unanimité.

**Remerciements : Monsieur CHOPINEAUX, Monsieur ADAM (Fédération de la Pêche).**

#### **Informations diverses :**

- Projet de travaux relatifs à la fibre dans l'Eglise de Bazeilles,
- Information de la Région Grand Est pour un avis de fraude dans le cadre du déploiement du très haut débit dans certaines communes de la Région,
- Mise en place d'une clôture rue Fondue,
- Notification de 2 subventions de la Fédération Française de Football pour les travaux au Stade Jean-Claude BERNARD : 5.000,00 € pour les pare-ballons et 20.000,00 € pour l'aménagement d'une pelouse naturelle.

- Travaux au Stade Jean-Claude BERNARD bientôt achevés,
- Installation à venir des poteaux par Vigilec Rue des Boulangers,
- Attitude pas très respectueuse de la société COLAS dénoncée par Monsieur MALLY lors des travaux réalisés Rue des Boulangers et problème de dégradation dans les tranchées,
- Monsieur GALMOT signale un problème concernant les rigoles aménagées lors des travaux de voirie,
- Historial : état des dépenses engagées et des recettes encaissées depuis le début du projet,
- Accueil au Lycée hôtelier de Bazeilles des jeunes dans le cadre du Service National Universel,
- Remerciements de Monsieur BONNE pour la subvention accordée au Club de Judo,
- Révision du PLU : réunion à prévoir avec la population.

**La séance est levée à vingt-et-une-heures trente.**

**Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits.**

**Procès-verbal publié au Registre Communal des Délibérations.**